

Médecin du travail*

* Fiche métier supprimée dans le Répertoire des métiers de la FPH (mars 2015).

Réaliser le suivi de la santé des personnels afin de prévenir et de diagnostiquer les affections de santé.

Déterminer l'aptitude au poste de travail, fournir un avis médical sur les risques professionnels.

Définir les améliorations pour la prévention des risques au poste de travail et à son environnement.

QUALITÉ HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 7 (Master)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

[30120 métier supprimé dans la V3](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Bilan clinique d'un patient, spécifique au domaine (entretien/examen, recueil d'information, travail de synthèse, restitution...)
- Conseil aux décideurs (Directions, ligne hiérarchique) concernant les choix, les projets, les activités du domaine d'activité
- Information et conseil à des tiers (agents, patients, familles, etc.) dans son domaine d'activité
- Information et conseil auprès des personnels/utilisateurs/usagers, relatif au domaine d'activité
- Organisation de réunions, visites, conférences, événements, commissions spécialisées
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité
- Recensement, identification, analyse et traitement des risques, relatifs au domaine d'activité
- Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité
- Tenue à jour des données/des fichiers relatifs au domaine d'activité
- Veille spécifique à son domaine d'activité

SAVOIR-FAIRE

- Adapter un/des postes de travail aux caractéristiques des personnels (charge physique ou/et mentale)
- Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de

compétence

- Animer des formations relatives à son domaine de compétence
- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence
- Conseiller et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe, relatifs à son domaine de compétence
- Évaluer une charge de travail
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétence
- Travailler en équipe/en réseau
- Utiliser les logiciels métier

CONNAISSANCES REQUISES

- Addictologie (44012)
- Communication et relation d'aide (44021)
- Descriptions des postes/métiers (33091)
- Droit du travail (13222)
- Ergonomie (42898)
- Évaluation de la charge de travail (32012)
- Gestion des risques professionnels (42875)
- Médicales (43054)
- Radioprotection (24121)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : J1101 Médecine de prévention](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : 03/D/25 Médecin de médecine préventive](#)
- [RIME : FPESCS08 Médecin de prévention](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n°85-947 du 16 août 1985](#)
- [Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002](#)
- [LOI n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail](#)

FORMATION

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Prérequis

- Doctorat en médecine + DES Médecine du travail

Relations professionnelles

- Directions fonctionnelles, de soin et direction générale
- CHSCT Services sociaux
- Service d'hygiène hospitalière
- Intervenants en prévention et risques professionnels (ergonomes...)
- Services de consultation en pathologies professionnelles
- Organismes de prévention de sécurité sociale
- Inspection médicale du travail
- Travail en réseau avec autres médecins du travail
- Organismes nationaux de recherche et de veille sanitaire
- Comité médical départemental, commission de réforme

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
 - Centre de médecine du travail
 - Collectivité territoriale
 - Entreprise
 - Etablissement scolaire
 - Etablissement/organisme de recherche
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Médecin de santé au travail

LIENS PROFESSIONNELS

- [DMT/Documents pour le médecin du travail \(INRS\)](#)

MOBILITÉ

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/30I20%20m%C3%A9tier%20supprim%C3%A9%20dans%20la%20V3>